



SOCIÉTÉ CALÉDONIENNE D'ORNITHOLOGIE

Partenaire désigné BirdLife International

B.P. 13641 – 98803 Nouméa Cedex

Tél./Fax : 687-23.33.42 – Courriel : sco@sco.asso.nc

RIDET 231.035.001

Offre de mission

« Volontaire à l'engagement de service civique » *

Mission « Participation au Plan d'Action Pour la Sauvegarde du Cagou » MARS 2014

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ CALÉDONIENNE D'ORNITHOLOGIE

La Société Calédonienne d'Ornithologie (SCO) est une association loi 1901. Elle œuvre depuis 1965 pour la préservation de l'avifaune calédonienne à travers trois axes principaux définis par ses statuts:

- L'amélioration des connaissances
- la sauvegarde, la protection, la conservation des espèces et des espaces associés
- l'information, la sensibilisation, l'éducation et la formation des publics à ces enjeux

La SCO est la représentante de BirdLife International en Nouvelle Calédonie. Par ailleurs, elle coopère régulièrement avec des institutions et organismes de recherche locaux et nationaux (Provinces, Gouvernement, services de l'Etat, Institut agronomique néo-calédonien, Muséum national d'histoire naturelle,...), des associations locales ainsi qu'avec des organismes internationaux.

Elle agit concrètement au travers de projets de lutte contre les espèces envahissantes, de la préservation des oiseaux marins, du suivi des populations d'oiseaux, d'études sur les espèces menacées, de l'élaboration de plans d'actions pour la préservation de ZICO ou pour la sauvegarde d'espèces menacées, de la sensibilisation du grand public et de tous les acteurs de la protection de l'environnement...

L'équipe salariée composée de huit personnes se répartit sur le territoire entre Province Nord et Province Sud.

CONTEXTE ET DESCRIPTIF DE LA MISSION :

Le cagou, *Rhynochetos jubatus*, est une espèce endémique à la Nouvelle-Calédonie et en danger d'extinction (IUCN). Afin de préserver cet oiseau, un Plan d'Action pour la Sauvegarde du Cagou (PASC) a été élaboré en 2008. Il est coordonné par la Société Calédonienne d'Ornithologie et possède 11 partenaires (Collectivités, organismes de recherche, associations...). Les principaux axes du PASC sont : l'amélioration des connaissances actuelles sur le cagou (abondance, répartition, génétique, comportement, reproduction...); La conservation des sites clés pour l'espèce ; Le maintien/restauration de la connectivités des populations ; la réintroduction / renforcement de populations ; L'amélioration des connaissances sur les menaces et leur limitation ; L'information et la sensibilisation du public. En 2014, un projet dont le but est de déterminer l'aire de répartition de l'espèce à l'échelle de Grande Terre, va débiter. Les cagous seront détectés par leur chants, grâce à l'utilisation d'enregistreurs automatiques (Song Meters) qui seront positionnés à des stations d'échantillonnage (pendant 15 jours). Ce projet inclura un programme de science participative qui fera appel à de nombreux bénévoles pour la pose/ récupération des enregistreurs sur le terrain et le traitement des données audios brutes récoltées.

Sous la tutelle de la Coordinatrice du PASC, le VSC aura 2 missions principales : la co-animation du programme de science participative et la communication et sensibilisation du public.

Les missions confiées au VSC recouvre les actions suivantes :

- Mise en place et animation d'un réseau de bénévole pour le développement du programme de science participative
- Missions de terrain visant à détecter les populations de cagous
- Centralisation et analyse d'une partie des données acoustiques
- Animations pédagogiques avec des établissements scolaires
- Activités de sensibilisation du public à la protection de l'espèce et de la forêt humide en général
- Diffusion d'outils de communication et de sensibilisation

Savoirs faire et savoir être souhaités:

- Capacité à coordonner des personnes, à travailler en équipe, à mobiliser et à fédérer autour d'un projet
- Sens de l'organisation et de la rigueur pour l'application d'un protocole scientifique
- Connaissances sur l'écologie et le suivi de la faune sauvage
- Goût prononcé pour le travail de terrain et l'effort physique : capacité à effectuer de longues randonnées en forêt dense humide et en montagne, avec sac à dos, sur plusieurs jours...
- Capacité à vivre et travailler en milieu isolé
- Connaissances de base en bureautique (Word, Excel, Power Point...)
- La maîtrise d'outils de SIG serait un plus
- Aptitude à la vulgarisation scientifique et à l'animation
- Ecoute, ouverture d'esprit et force de proposition
- Disponibilité et adaptabilité

DURÉE DE LA MISSION : 10 mois, (démarrage Mai 2014)

INDEMNISATION MENSUELLE : 68 454 F/MOIS

ACCOMPAGNEMENT :

Organisme d'accueil : Société calédonienne d'ornithologie (SCO)

Lieu : Province Nord, Voh

Tuteurs: Morgane Viviant, Coordinatrice du PASC et Fabrice Cugny, directeur

MODALITÉ DE CANDIDATURE

Vous devez vous inscrire et poster votre candidature directement sur le site:

<http://www.service-civique.gouv.fr> (offre de mission en ligne courant semaine 11)

En parallèle vous pouvez envoyer votre lettre de motivation et curriculum vitae par courriel à directeur@sco.asso.nc

Envoi des candidatures jusqu'au 11 Mai 2014

***Volontariat de Service Civique (VSC)**

« Le Service Civique constitue une étape importante de votre engagement dans la société »

Dans le cadre de la réforme du service national, le Volontariat Civil à l'Aide Technique (VCAT), mis en place en 2000 (Loi du 14 mars 2000), a été remplacé par le Service Civique (Loi du 10 mars 2010). La nouvelle loi, complétée par le décret n°2010-485 du 10 mai 2010, prévoit deux formes de service civique ouvert à toutes et tous (y compris les Européens et non-Européens en séjour régulier depuis un an) :

- « l'engagement de service civique » ouvert aux jeunes de 16 ans à 25 ans, pour une durée de 6 à 12 mois ;
- « le volontariat de service civique », ouvert sans limite d'âge au-delà de 25 ans, pour une durée de 6 à 24 mois.
- Pour plus de renseignements : <http://www.service-civique.gouv.fr>